

L'INFLUENCE DU MAHĀYĀNA SUR L'ÉCOLE. — Telle est la question que dès 1890 M. Senart avait grand'raison de poser dans le *Journal asiatique*⁽¹⁾. Nous y avons jadis répondu sans hésitation par l'affirmative⁽²⁾ : la jeunesse a de ces témérités. Assagi par l'âge, nous n'en voudrions plus jurer aujourd'hui avec autant d'assurance. — Mais, dira-t-on peut-être, quel scrupule nouveau vous retient ? Si, comme à l'ordinaire, des textes peuvent seuls en décider, il n'en manque pas où s'étalent de bonne heure les croyances mahâyâniques. Déjà le *Lotus de la Bonne Loi*, tout en célébrant les louanges d'Avalokitéçvara et de Samantabhadra, semble accorder la prééminence à un noble étranger venu de Chine, le prince Mañjuçrî⁽³⁾. D'autre part, le *Sukhāvati-vyūha* place aux côtés du Buddha Amitābha, en qualité de principaux acolytes, Avalokitéçvara et Mahāsthāma. Or s'il est vrai que ce *sūtra* ait été traduit en chinois dès 252 et peut-être même entre 147 et 186 de notre ère, il remonte à une époque où nous n'avons aucune raison de penser que l'art du Gandhāra eût déjà perdu toute faculté créatrice⁽⁴⁾. . . — D'accord ; mais nous ne pouvons toutefois nous empêcher d'être frappé du fait que ces ouvrages ne demandent à être cités que dans l'occasion présente : jamais encore nous n'avons véritablement éprouvé le besoin d'y recourir. D'autres, incontestablement plus anciens, tels que le *Mahāvagga*, le *Mahāvastu*, le *Divyāvadāna*, le *Lalita-vistara*, etc., nous ont toujours suffi jusqu'à présent pour expliquer ou commenter nos sculptures : pourquoi irions-nous chercher le commentaire des images ailleurs que celui

⁽¹⁾ *J. A.*, février-mars 1890, p. 161.

⁽²⁾ *R. H. R.*, XXX, 1894, p. 359. Nous sommes heureux de faire sur ce point amende honorable à M. le professeur GRÜNWEDEL, et nous le félicitons à présent, bien loin de la lui reprocher, de la prudente réserve qu'il avait observée sur ce point : « Peut-être, écrivions-nous, est-ce sagesse . . . » ; sûrement ce l'était. Chose curieuse, M. le D^r D. B. SPOONER

reprend à son tour, avec une confiance juvénile, la thèse du mahâyânisme gandhârien (*A. S. I., Ann. Rep. 1907-1908*, p. 143 et suiv.) : mais ses fouilles n'ont pas apporté la décision attendue.

⁽³⁾ *Lotus de la Bonne Loi*, ch. X, xxiv, xxvi, etc.

⁽⁴⁾ *Sukhāvati-vyūha*, § 34 (éd., p. 56 ; traduit dans *S. B. E.*, XLIX, II, p. 52 ; cf. *ibid.*, p. 182 et suiv., et p. xxii).